



HAL
open science

La modalité verbale en français contemporain. Les hommes politiques et les autres

Cyril Labbé, Dominique Labbé

► **To cite this version:**

Cyril Labbé, Dominique Labbé. La modalité verbale en français contemporain. Les hommes politiques et les autres. Banks David. La modalité, le mode et le texte spécialisé, L'Harmattan, pp.33-61, 2013. hal-00547466

HAL Id: hal-00547466

<https://hal.science/hal-00547466>

Submitted on 16 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bretagne Occidentale - Brest
Faculté des lettres et sciences humaines

LES NOUVELLES JOURNEES DE L'ERLA (n° 11)
19 novembre 2010

LA MODALITE DANS LE TEXTE DE SPECIALITE

La modalité verbale en français contemporain

Les hommes politiques et les autres

Cyril Labbé
Université Grenoble I (cyril.labbe@imag.fr)

Dominique Labbé
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble (dominique.labbe@iep.grenoble.fr)

Résumé

Etude de la modalité verbale en français. Cette construction associe un auxiliaire modal suivi d'un complément à l'infinitif, comme "pouvoir faire", "vouloir dire", etc. Ces constructions sont plus fréquentes que celles associant un participe passé précédé d'un auxiliaire avoir ou être. Un test statistique permet de mesurer la singularité de chaque locuteur. Cette étude est complétée par trois indices de tension. Application à de grands corpus du discours politique, de la littérature et de la langue orale.

Mots clefs : langue française ; grammaire ; modalité verbale ; verbes auxiliaires ; discours politique ; Chirac

Abstract

In French, the "modalités verbales" combine modal verbs ("auxiliaires") with infinitive verbs ("complements"), like "can do" (pouvoir faire), "to want to say" (vouloir dire). This grammatical structure is very usual. It is more frequent than the past participle combined with to have (avoir) or to be (être). The specific choices of each speaker are calculated. Three indices are also used in order to measure the "tension". Application on large sets of French political discourses, literature and native speakers.

Key words : French language ; grammar ; modal verbs ; political discourses ; Chirac

Version présentée lors du colloque – la version définitive paraîtra prochainement dans les actes (sous la direction de David Banks).

La notion de "modalité" peut renvoyer à deux acceptions. Au sens large elle sert à décrire l'aspect de la phrase (affirmative, assertive, interrogative, optative, etc). Dans un sens restrictif, elle désigne certains auxiliaires verbaux. Notre étude se concentre sur cette seconde acception. Dans la ligne inaugurée par E. Benveniste, dans son article de 1965, la notion de **modalité verbale** sera étendue à **toute combinaison de deux (ou plusieurs) verbes**, le premier jouant un rôle d' "auxiliaire" – ou de "modalisateur" - du second placé à l'infinitif.

A notre connaissance, le phénomène n'a jamais été étudié de manière empirique sur de larges échantillons, tels que les œuvres d'un ou plusieurs auteurs ou encore des journaux, des émissions radio-télévisées, etc.

C'est ce que nous allons faire en utilisant divers corpus extraits d'une bibliothèque électronique du français contemporain en cours de constitution. L'étude portera essentiellement sur le discours politique (Annexe 1).

1. Méthodes et notion de modalités verbales

Les modalités verbales

L'examen des principales grammaires – par exemple : Blanche-Benveniste (1964), Wagner & Pinchon (1962) - montre que la notion de « mode » n'est utilisée que pour la conjugaison des verbes et pour décrire les règles d'accord dans le groupe verbal, les seuls "auxiliaires" envisagés étant *être* et *avoir*. Dans *leur grammaire d'aujourd'hui*, Arrivé & Al. (1986, p. 389 et 390) font place à la notion de *modalité* mais ils la rattachent au statut de la phrase qu'ils considèrent comme ne faisant pas partie de la grammaire au sens strict. C'est également la position de Le Goffic, dans sa *Grammaire de la phrase française*, qui lui consacre 4 pages pour en souligner les difficultés (1993, p. 164 à 167). De même Charaudeau (1992) y consacre un chapitre, mais les modalités verbales proprement dites tiennent peu de place. Depuis 20 ans, le problème ressurgit périodiquement notamment à propos de l'"aspect" des verbes, et généralement pour conclure qu'il s'agit d'une question lexicale plutôt que syntaxique (Gosselin 2010).

A part Benveniste, seuls Gross (1999) et Lamiroy (1999) placent le problème sur le plan syntaxique. Selon Lamiroy, les verbes *auxiliaires*, autres que *être* ou *avoir*, se caractérisent syntaxiquement par le fait qu'ils prennent un *complément* infinitif (soit directement associé à eux, soit par l'intermédiaire d'une préposition, tout en excluant la complétive.

Dans son article de 1965, Benveniste expliquait que les combinaisons de deux (ou plusieurs) verbes peuvent se ranger en trois catégories :

- l'expression du temps à l'aide des auxiliaires *avoir* ou *être* associés à un participe passé : "procédé qui confère à la forme verbale composée le trait distinctif de "fait acquis" qui caractérise le parfait" (p 184). Dans ce cas, l'auxiliaire normal est *avoir*, *être* étant réservé à un petit nombre de verbes, dont certains admettent aussi *avoir* (il a retourné, il est retourné). D'après Benveniste, ces verbes, quand ils sont employés avec l'auxiliaire *être*, sont intransitifs et appartiennent à la "sphère personnelle". Voici par ordre alphabétique, la liste de Benveniste : *accourir, aller, arriver, décéder, devenir, échoir, éclore, entrer, intervenir, mourir, naître, partir, rester, retourner, sortir, tomber, survenir, venir*. Cette liste mériterait d'être complétée, notamment pour tenir compte des préfixations : *déchoir, rentrer, repartir, retomber, revenir*, etc...

- la forme verbale passive, ou pronominale, à l'aide du seul auxiliaire *être* associé à un participe passé (que Benveniste proposait de qualifier *diathèse*, expression qui ne s'est pas imposée). Pour exprimer le passé, cette forme doit faire l'objet d'une "sur-auxiliation" avec "avoir" ("il est blessé" devient "il a été blessé"). Nous proposons que la forme *pronominale* soit également rangée ici ("il s'est blessé") ;

- la modalité proprement dite où un premier verbe – l’auxiliaire modal - se combine avec un second verbe nécessairement à l’infinitif (*pouvoir faire, dire, etc.*). Selon Benveniste deux verbes sont des auxiliaires modaux par nature : *pouvoir* et *devoir*, mais la langue aurait étendu la fonction de modalisation à d’autres verbes comme *aller, désirer, espérer, falloir, vouloir, savoir...*

Les trois constructions ne sont pas exclusives. Elles se combinent souvent : "il peut avoir fait" combine une auxiliation modale (*pouvoir faire*) avec une auxiliation de temporalité (*avoir fait*). "Il peut avoir été frappé" combine les trois procédés : temps (*avoir été*), passif (*être frappé*) et modalité (*pouvoir être*).

Ces trois constructions ne sont qu’un aspect de l’énonciation de la subjectivité dans le langage dont Benveniste a unifié la théorie en 1970 dans un article de synthèse. L’énonciation est la marque que le sujet parlant imprime à son propos en fonction du rapport qu’il entretient avec les autres et avec le contenu de son propos.

Remarques

1. La modalité verbale peut également se combiner avec la construction négative : "il peut faire" -> "il ne peut pas faire", "il ne sait que faire". Il est évidemment intéressant de dénombrer le nombre de fois qu’un locuteur utilise cette construction négative (et de noter quelle signification il lui donne).

2. *Etre* peut également être suivi d’un verbe à l’infinitif : *c’est dire, c’est faire, c’est avoir...*) En revanche, il faut normalement une préposition entre *avoir* et l’infinitif (*avoir à faire*).

3. On peut insérer pratiquement n’importe quoi entre les deux termes de la modalité : adverbe(s) et conjonction – "il ne sait toujours pas (que) faire et (que) dire" ; incidente – "il sait, depuis ce matin, faire du vélo" ; voire une incidente contenant un autre verbe : "il faut – je vous le répète – faire attention..." Actuellement, l’algorithme interrompt la recherche, à la droite du premier verbe – supposé être un auxiliaire modal -, quand il rencontre soit un verbe à l’infinitif (dans ce cas la recherche est considéré comme fructueuse), soit un verbe à un autre mode (dans ce cas, la recherche à droite reprend à partir de ce verbe), soit une ponctuation ou certains pronoms (*dont, lequel* et ses composés), ou une conjonction de coordination. Les syntagmes verbaux coupés par des incidentes (entre deux ponctuations) feront l’objet d’une étude ultérieure.

4. Gross (1999) et Lamiroy (1999), rattachent aux auxiliaires modaux la construction "verbe + préposition + infinitif" que nous proposons de nommer "modalités verbales prépositionnelles". En effet, les deux constructions ont souvent des sens proches et peuvent concerner les mêmes verbes (*il vient dire, il vient pour dire, il vient de dire*).

Enfin, il y a un certain flottement terminologique aggravé par le caractère polysémique de "modalité". A la suite de Saussure, le terme général de "syntagme" s’est imposé pour désigner toute combinaison dans la chaîne parlée. Il est donc préférable de parler de :

- "syntagmes verbaux" – pour désigner toute combinaison comprenant uniquement des verbes et parmi celles-ci :

- réserver *auxiliaire* sans épithète pour désigner *être* et *avoir* devant un participe passé ;

- "modalités verbales simples" pour désigner les combinaisons d’un verbe *auxiliaire modal* avec un (ou plusieurs) verbe(s) *complément(s)* à l’infinitif. Notre exposé y sera consacré.

- "modalités verbales prépositionnelles" pour la construction "verbe + préposition + infinitif" qui seront traités dans une prochaine publication.

La tension

Selon Dubois (1969), le concept de "tension (énonciatrice)" mesure le "rapport entre le sujet parlant et l'interlocuteur" et avec son propre énoncé. Dubois suggère trois indicateurs principaux :

- "Le verbe apparaît comme l'opérateur de la phrase" (p 106). Plus sa densité est forte, plus le propos est tendu. On en tire un indicateur de la *tension verbale*, mesurée par la densité relative des verbes dans le corpus.

- "Le domaine privilégié de la tension est dans l'opposition des formes *être* et *avoir* d'une part et des auxiliaires du type *vouloir*, *pouvoir*, *devoir*, *faire*. Les premiers marquent un état, un accompli, une distance, une absence de tension, les autres, factitifs ou désidératifs indiquent une prise en charge, une tension plus ou moins grande du sujet en face de l'interlocuteur" (p 107). On en tire un indicateur de la *tension modalisatrice*, mesurée par le poids des modalités verbales dans le corpus.

- "le système des pronoms, notamment le rapport *je*, *tu*, *il*, *on*" (p 106). Cette *personnalisation* du discours sera éclatée en trois dimensions : la *personnalisation*, l'*interlocution* et l'*inclusion* (Labbé & Monière 2008a, p 142-146). Mais cet aspect dépasse le cadre de cette communication.

Méthodes

Pour traiter de vastes corpus, il faut avoir recours à l'informatique. Mais la reconnaissance des modalités verbales est complexe. Pour l'instant, seules les modalités simples ont été recensées en laissant de côté les modalités verbales prépositionnelles "verbe + préposition + infinitif" qui feront l'objet d'une publication ultérieure.

On utilise d'abord 1774 discours – prononcés par plus d'une centaine de locuteurs différents – qui forment l'essentiel de la section "discours politiques" de la bibliothèque électronique. Cette section comprend au total plus de 6 millions de mots étiquetés. Les résultats de cette étude seront comparés à ceux obtenus sur deux autres sections de la bibliothèque : la littérature française et le français oral (description de ces corpus en annexe 1).

Avant son entrée dans la bibliothèque, chaque texte subit une série de traitements. Outre l'ajout des références (auteur, titre, lieu, date... comme dans un catalogue), l'orthographe est corrigée et les graphies sont standardisées. Puis le texte est découpé en autant d'emplacements (en anglais "tokens") qu'il y a de mots et chacun de ces emplacements est doté d'une étiquette indiquant l'entrée sous laquelle se trouve le mot dans un dictionnaire de langue. On désigne cette opération sous le nom de "lemmatisation" mais "étiquetage" serait préférable. Le tableau 1 ci-dessous donne deux exemples d'étiquetage.

Tableau 1 L'étiquetage des mots

il, pronom	vouloir, verbe	le, article	pouvoir, substantif
Il	veut	le	pouvoir
il, pronom	vouloir, verbe	le, pronom	faire, verbe
Il	veut	le	faire

"Il" est le "mot" (*token*). L'étiquette "il, pronom (personnel)" constitue le "vocable" (*type*). La présente étude ne pourrait être faite sans ces étiquettes. En effet, pour reconnaître les

combinaisons des verbes entre eux, il faut d'abord pouvoir les repérer dans le texte. De plus, de très nombreux infinitifs sont homographes de substantifs, notamment les plus usuels : *être*, *avoir*, *pouvoir*, *devoir*, *savoir*... Certains cas posent d'ailleurs des problèmes difficiles à l'étiqueteur. Par exemple, "Il aimerait le pouvoir" est susceptible de deux interprétations (article et nom ou pronom et verbe).

Dans un texte en français, en moyenne, un tiers des mots sont des homographes (une seule graphie et deux ou plusieurs entrées de dictionnaire).

Naturellement, ces traitements ne modifient pas le texte original. Les étiquettes s'y ajoutent et sont autant de portes d'entrée dans le texte, comparables aux entrées d'un dictionnaire.

Grâce à ces étiquettes, un algorithme simple permet de retrouver, dans un corpus, les différents syntagmes verbaux. Raisonnons d'abord avec un cas : J. Chirac (président de la République de 1995 à 2007).

2. Les modalités verbales de J. Chirac

Pour l'instant, ce corpus comprend les interventions et entretiens radiotélévisés entre 1995 et 2007, soit 81 textes comportant au total 224 326 mots. C'est presque l'équivalent des *Trois Mousquetaires* (l'un des livres préférés de J. Chirac). Ces 224 326 mots ont été rattachés à 6 393 vocables différents qui constituent le vocabulaire du corpus.

Dans ce vocabulaire, il y a 1 160 verbes différents (18,1% du vocabulaire), qui se rencontrent dans 37 401 mots (sur les 224 326 mots que comporte au total le corpus Chirac). Autrement dit, les verbes occupent 16,7 % de la surface totale de ce corpus. C'est la valeur de l'indice de tension verbale suggéré par Dubois. C'est aussi la surface théorique maximale du texte que peuvent occuper les syntagmes verbaux.

Le tableau 2 récapitule les principaux verbes (avec leurs effectifs et leurs fréquences).

Tableau 2 les principaux verbes de Jacques Chirac

Rang	Vocable	Effectif	Fréquence (‰)
1	être	8 381	37.36
2	avoir	5 527	24.64
3	faire	1 577	7.03
4	dire	1 321	5.89
5	pouvoir	1014	4.52
6	falloir	872	3.89
7	vouloir	784	3.49
8	devoir	729	3.25
9	aller	502	2.24
10	savoir	454	2.02
11	prendre	395	1.76
12	voir	350	1.56
13	croire	324	1.44
14	permettre	297	1.32
15	donner	284	1.27
16	parler	229	1.02
17	agir	207	0.92
18	mettre	193	0.86
19	penser	188	0.84
20	souhaiter	180	0.80

Ce tableau appelle trois remarques :

- dans tout texte en français, la préposition *de*, l'article *le* et les verbes *être*, *avoir* et *faire* sont dans cet ordre les vocables les plus utilisés. Pour les verbes, c'est à partir du 4^e rang que l'on peut observer les préférences du locuteur.

- en dehors de *être* et *avoir*, tous les verbes ont une fréquence inférieure à 1%. Du point de vue statistique, l'utilisation des mots – même les plus usuels – peut être décrite comme la combinaison d'un très grand nombre d'événements rares dispersés dans de vastes populations. C'est pourquoi, dans la dernière colonne du tableau II, les fréquences sont exprimées en pour mille mots (‰). C'est pourquoi aussi, les phénomènes langagiers, comme la modalité verbale, ne peuvent être observés que dans de vastes populations qui se prêtent mal aux dépouillements manuels...

- on trouve dans les 10 premières positions, les principaux auxiliaires modaux (selon Benveniste). Par ordre décroissant de fréquence : *pouvoir* (5^e rang), *falloir* (6^e), *vouloir* (7^e), *devoir* (8^e), *aller* (9^e), *savoir* (10^e). Selon Benveniste, ces verbes - notamment *pouvoir* et *devoir* - seraient essentiellement employés comme auxiliaires modaux. Si cette intuition est exacte, le phénomène serait extrêmement fréquent...

Comment J. Chirac combine-t-il ces verbes pour engendrer du passé, du passif du pronominal ou des "modalités" ?

En théorie, les 1 160 verbes différents combinés avec les 1 159 autres peuvent engendrer 1 344 440 combinaisons différentes. Mais, dans le texte, il n'y a place, au maximum que pour 18 700 de ces combinaisons (37 401/2). La quasi-totalité des combinaisons potentielles ne pourront donc pas s'actualiser et seul un très petit nombre d'entre elles seront effectivement présentes.

Nos outils informatiques permettent de recenser *être* et *avoir* en position d'auxiliaires sans pouvoir – pour l'auxiliaire *être* - départager le passé du passif et du pronominal, du moins de manière automatique. Dans le corpus Chirac, on trouve :

- 3 696 participes passés, soit pratiquement un emploi d'un verbe sur dix. 2 095 sont précédés d'un auxiliaire *avoir* (soit environ 6 sur 10) et sont donc certainement des passés. 1601 sont construits avec *être*, qui peuvent être des passés, des passifs ou des pronominaux ;

- 2 857 différentes modalités verbales (combinaisons de deux verbes dont le second est toujours à l'infinitif), couvrant au total 7 114 mots, soit pratiquement 20 % de la surface couverte par les verbes et pratiquement autant que les constructions passés, passives et pronominales considérées ensemble. Enfin, on notera que 13.4% de ces "modalités verbales" sont négatives.

Il faut se souvenir que les critères de recensement sont stricts et laissent passer un certain nombre des constructions auxiliaire modal + complément à l'infinitif (par exemple, lorsque le locuteur insère un groupe nominal ou des ponctuations entre l'auxiliaire et le verbe infinitif). En négligeant les ponctuations intérieures à la phrase – et séparant deux verbes dont le second est à l'infinitif - et en comptant aussi les modalités verbales prépositionnelles ("verbe + préposition + verbe à l'infinitif"), on trouve alors, dans le corpus Chirac, 11 104 groupes verbaux différents - combinant deux verbes, le second étant à l'infinitif – soit plus de 3 emplois d'un verbe sur 10 et beaucoup plus que les participes passés avec *avoir* et *être*.

On peut résumer la conclusion principale de la manière suivante : *quand J. Chirac emploie un verbe, il y a 2 chances sur 10 pour qu'il le combine avec un autre sous la forme d'une modalité verbale (auxiliaire + infinitif)* et dans 13% des cas, il y ajoute une négation. Les modalités verbales sont donc un phénomène massif et, chez J. Chirac, au moins aussi important, en volume, que le participe passé et le passif considérés ensemble.

Cependant, le phénomène a un caractère diffus. Chaque combinaison est utilisée en moyenne 6 fois seulement.

Le tableau 3 présente les 10 combinaisons préférées de J. Chirac. La rareté relative de ces combinaisons, même les plus fréquentes, oblige à grossir encore l'unité de mesure : les

fréquences sont exprimées en "pour dix mille mots" (‰). Enfin la dernière colonne indique le nombre de fois que la modalité est associée avec une négation.

Tableau 3 les modalités verbales simples les plus fréquentes chez J. Chirac

Rang	Modalités verbales	Effectifs	Fréquence (‰)	Const. négatives
1	devoir être	256	22,8	23
2	vouloir dire	192	17,1	9
3	pouvoir être	151	13,5	50
4	pouvoir dire	84	7,5	18
5	falloir faire	81	7,2	7
6	pouvoir faire	80	7,1	24
7	devoir faire	49	4,4	2
8	vouloir faire	47	4,2	8
9	pouvoir avoir	37	3,3	12
10	devoir avoir	34	3,0	3
11	aller être	33	2,9	2
12	aller dire	32	2,9	0
13	oser dire	28	2,5	0
14	pouvoir imaginer	26	2,3	8
15	falloir avoir	23	2,1	2
16	falloir être	22	2,0	3
17	pouvoir comprendre	20	1,8	1
18	devoir dire	19	1,7	1
19	aller faire	15	1,3	1
20	falloir donner	14	1,2	0

La modalité la plus fréquente est « devoir être » - 256 occurrences, soit 22,8 occurrences pour 10 000 mots – suivi de "vouloir dire" (17,1 ‰), "pouvoir être" (13,5 ‰), etc. On remarque que les mêmes verbes reviennent à toutes les lignes. Les auxiliaires usuels sont, par ordre alphabétique : *aller*, *devoir*, *falloir*, *pouvoir*, *vouloir* et une fois *oser*). Les compléments les plus fréquents sont les verbes les plus utilisés : *avoir*, *dire*, *être*, *faire*... Ces vingt combinaisons les plus fréquentes représentent à elles seules un tiers de toutes les modalités verbales utilisées par J. Chirac. Il y a donc une assez forte concentration du phénomène sur les constructions les plus usuelles. Une comparaison entre locuteurs peut donc se concentrer sur cette tête de liste.

Un tiers des utilisations de *pouvoir être* sont négatives : *ne pouvoir (pas, plus, point...)* *être*. Il s'agit d'un cas extrême puisque, sur l'ensemble des syntagmes verbaux, la proportion des constructions négatives n'est que de 17%.

La construction négative signale que le propos se construit en réponse à un propos antérieurement tenu par d'autres, propos que l'on n'accepte pas (souvent, il s'agit des critiques de l'opposition ou de la presse). Un usage abondant de la négation (*ne... pas* ou *ne... plus*) inscrit donc le discours dans un registre polémique.

3. Auxiliaires modaux et verbes compléments

Dans le corpus Chirac, il y a 71 verbes différents en position d'auxiliaires modaux (le tableau 4 présente les vingt premiers rangés par ordre décroissant d'importance).

Tableau 4 Les principaux auxiliaires modaux dans le corpus Chirac

Rang et Auxiliaire	Effectif en position d'auxiliaire	Effectif total	Proportion en position d'auxiliaire	Nombre de combinaisons différentes
1 pouvoir	934	1014	92,1	236
2 devoir	678	729	93,0	168
3 falloir	603	872	69,2	201
4 vouloir	548	784	69,9	140
5 aller	307	502	61,2	130
6 faire	147	1577	9,3	68
7 être	50	8381	0,6	30
8 savoir	48	454	10,6	36
9 laisser	30	87	34,5	21
10 oser	30	30	100,0	3
11 voir	23	350	6,6	21
12 entendre	20	85	23,5	10
13 souhaiter	20	180	11,1	18
14 croire	17	324	5,2	7
15 venir	11	163	6,7	9
16 estimer	7	30	23,3	4
17 paraître	7	27	25,9	7
18 sembler	6	37	16,2	6
19 préférer	5	10	50,0	5
20 prétendre	4	9	44,4	4

Le verbe *pouvoir* est le plus fréquemment utilisé en position d'auxiliaire modal (première colonne). Sur les 1 014 occurrences de ce verbe dans l'ensemble du corpus (troisième colonne), 934 surviennent en position d'auxiliaire dans une modalité verbale (deuxième colonne) et cela génère 236 combinaisons différentes (dernière colonne). En pratique, cela signifie que plus d'un verbe sur cinq est modalisé par *pouvoir*. L'auxiliaire représente 92% des emplois de ce verbe (troisième et avant-dernière colonne). C'est ce qui explique qu'il figure au premier rang dans le tableau 4 alors qu'on l'attendrait au cinquième si l'on se fie au classement du tableau 2.

Pour comprendre l'importance de la proportion indiquée dans l'avant-dernière colonne du tableau 4, il faut se référer à la moyenne : 19.03% des emplois d'un verbe entrent dans une modalité verbale.

Les verbes pour lesquels cette proportion est inférieure seraient des auxiliaires par accident, comme *être*, *faire*, *voir* ou *croire*. Pour ceux-là, une liste de cas peut être dressée qui appartiennent plutôt au registre des locutions toutes faites (*c'est dire*, *c'est faire*, *faire dire*...)

Les verbes pour lesquels cette proportion est supérieure à 20% auraient une propension particulière à servir d'auxiliaires modaux.

La liste des principaux verbes auxiliaires modaux est courte : *pouvoir*, *devoir*, *falloir*, *vouloir*, *aller* et *oser* ont la majorité de leurs emplois en position d'auxiliaires modaux. Les 5 premiers fournissent à eux seuls 86% des modalités verbales. Du fait de leur fréquence d'emploi, ils ont une importance comparable à *être* et *avoir* en position d'auxiliaires du passé, du passif ou du pronominal. Les dix premiers fournissent 95% de toutes les modalités verbales. Autrement dit, si la classe des auxiliaires modaux n'est pas fermée, *seuls un très petit nombre de ces verbes jouent effectivement un rôle d'auxiliaire* par nature.

La principale intuition de Benveniste semble donc vérifiée. Les autres le sont également :

- *pouvoir* et *devoir* sont les deux principaux auxiliaires modaux et, bien qu'ils puissent aussi être employés seuls, ils sont essentiellement utilisés dans cette fonction d'auxiliaire. On y ajoute *falloir*, *vouloir* et *aller* qui sont des auxiliaires dans 6 à 7 emplois sur 10 ;

- ces auxiliaires modaux peuvent se combiner pratiquement avec n'importe quel autre verbe (à condition de le mettre à l'infinitif) pour lui imprimer une nuance (un "mode") particulière.

Ce sont de véritables "auxiliaires" au même titre que *être* ou *avoir*. On en aura un indice supplémentaire en examinant la liste des principaux verbes compléments (tableau 5).

Tableau 5 principaux verbes compléments dans les modalités verbales de J. Chirac

Modalisé	Effectif en complément	Effectif total	Proportion en complément	Nombre de combinaisons différentes
être	496	8381	5,9	20
dire	384	1321	29,1	11
faire	297	1577	18,8	18
avoir	131	5527	2,4	12
prendre	45	395	11,4	8
donner	44	284	15,5	7
comprendre	40	145	27,6	7
aller	38	502	7,6	7
mettre	36	193	18,7	7
respecter	30	108	27,8	5
imaginer	29	81	35,8	4
parler	29	229	12,7	10
développer	28	114	24,6	7
rendre	28	120	23,3	5
vivre	28	128	21,9	7
changer	27	110	24,5	6
laisser	25	87	28,7	7
revenir	25	82	30,5	8
assumer	23	97	23,7	5
créer	23	126	18,3	7

On retrouve dans cette liste les principaux verbes, y compris *avoir* et *être*, mais en ce qui les concerne, il est impossible d'indiquer quelle est la proportion de "sur-auxiliation". On notera cependant que la hiérarchie est légèrement modifiée : certains verbes usuels – *dire*, *comprendre*, *respecter*, *imaginer*, *laisser*, *revenir* - ont une propension plus forte que d'autres – comme *faire*, *prendre*, *donner*, *parler* - à entrer dans des modalités verbales.

Ce système est-il caractéristique de J. Chirac ? Est-il partagé par les autres hommes politiques ? Par l'ensemble des locuteurs du français ? La réponse à ces questions sera donnée par l'examen des autres corpus présents dans notre bibliothèque électronique.

4. Les modalités verbales dans le discours politique

Pour repérer les singularités de J. Chirac, on utilise d'abord les interventions radio-télévisées de 4 autres présidents de la République présents dans la bibliothèque : C. de Gaulle, F. Mitterrand, G. Pompidou¹, N. Sarkozy (pour l'instant, V. Giscard d'Estaing manque).

La comparaison ne peut être directe car les corpus sont de longueurs inégales (troisième ligne du tableau ci-dessous). Il faut donc transformer les effectifs absolus en fréquence relative, ce qui pose le problème du choix de l'espace des événements élémentaires le plus approprié.

¹ Les discours de G. Pompidou ont été remis par D. Mayaffre et traités comme les corpus constitués par nous.

Tableau 6 poids des modalités verbales et des verbes dans les différents corpus

	Chirac	de Gaulle	Mitterrand	Pompidou	Sarkozy
Modalités verbales (N_m)	7 114	4 498	8 798	4 988	6 094
Verbes (N_v)	37 401	29 045	52 307	31 391	29 004
Mots (N)	224 326	201 927	305 217	216 809	182 326
Densité des modalités ($N_m/N * 1000$)	31,7	22,3	28,8	23,0	33,4
Densité des verbes ($N_v/N * 1000$)	166,7	144,4	171,2	144,8	159,1
Propension à former des modalités ($N_m/N_v * 1000$)	190,2	154,9	168,2	158,9	210,1

A priori, le nombre total de mots (N) paraît fournir cet espace. Le rapport entre l'effectif d'une modalité verbale N_{mi} et le nombre de mots du corpus étudié (N) donne la densité moyenne de cette modalité dans le corpus (par exemple : tableau 3). Cependant, l'effectif N_{mi} est le produit de plusieurs facteurs, ou "choix" stylistiques distincts :

- la propension à utiliser le verbe : $\frac{N_v}{N}$

Cette propension varie de façon importante selon les locuteurs comme l'indique l'avant-dernière ligne du tableau 6. C. de Gaulle est celui qui en utilise le moins (144,4 pour mille mots) et F. Mitterrand le plus (171,2%), soit 19% de plus que C. de Gaulle. Dans ces conditions, il est logique que l'on rencontre proportionnellement moins de modalités verbales chez C. de Gaulle (22,8 pour mille mots) que chez F. Mitterrand (28,8 pour mille mots), soit 29% de plus chez le second que chez le premier. En revanche, puisque N. Sarkozy ou J. Chirac ont une moindre propension à utiliser le verbe que F. Mitterrand, on devrait trouver chez eux une moindre proportion de modalités verbales. Or c'est le contraire qui est observé (dernière ligne du tableau 6). En effet, il faut tenir compte d'un second facteur (ou "choix" stylistique) :

- la propension à utiliser les verbes pour former des modalités verbales : $\frac{N_m}{N_v}$

Comme l'indique la dernière ligne du tableau 6, les 5 présidents présentent des propensions assez différentes de ce point de vue (indice d'une tension plus ou moins forte selon Dubois). Là encore, C. de Gaulle est celui dont les propos sont le moins "tendus", alors que les discours de N. Sarkozy semblent les plus tendus. On constate une augmentation régulière de cette propension au cours du temps (+ 36% entre C. de Gaulle et N. Sarkozy). Cela peut provenir d'une évolution dans les styles de communication, aussi bien que des changements dans la fonction présidentielle depuis 1969.

Si l'on veut connaître la préférence de l'un des locuteurs pour telle modalité, il faut donc neutraliser les deux facteurs énoncés ci-dessus pour faire un calcul "toutes choses égales par ailleurs". Voici ce calcul sur la modalité *vouloir dire*.

Tableau 7 propension à utiliser *vouloir dire* chez les 5 présidents

	Chirac	de Gaulle	Mitterrand	Pompidou	Sarkozy
<i>vouloir dire</i>	192	52	212	99	99
Fréquence ($N_{mi}/N_v * 1000$)	27,0	11,6	24,1	19,8	16,2

J. Chirac présente donc la propension la plus élevée pour *vouloir dire* (27 pour mille modalités) et C. de Gaulle la plus faible (11,6 pour mille). Mais peut-on affirmer que cette différence est bien caractéristique des deux hommes ? La question revient à comparer le nombre d'apparitions d'une modalité verbale i (n_{iC} et n_{iG}) dans deux corpus C (J. Chirac) et G (C. de

Gaulle), distincts et comportant respectivement de Nm_C et Nm_G modalités. Comme $Nm_C \neq Nm_G$ on compare les fréquences relatives en dernière ligne du tableau 7 : F_{iC} et F_{iG} .

Deux hypothèses sont à tester :

- H_0 : les deux fréquences relatives ne diffèrent pas significativement ($F_{iC} \approx F_{iG}$). On ne peut écarter l'hypothèse selon laquelle les deux locuteurs présentent une propension semblable à utiliser la modalité verbale i ;

- H_1 : les deux fréquences relatives diffèrent significativement ($F_{iC} \neq F_{iG}$). Les deux locuteurs n'ont pas la même propension à utiliser la modalité verbale i .

Les deux ensembles de modalités sont considérés comme deux échantillons de Nm_C et Nm_G prélèvements indépendants opérés dans deux vastes populations dont les paramètres (moyenne et variance) du caractère recherché sont inconnus. On définit un seuil α qui définit le risque d'accepter H_0 à tort. Par exemple $\alpha = 0,05$ signifie que la décision est prise avec moins de 5% de chance d'erreur, ou $\alpha = 0,01$, moins de 1%, etc. Naturellement, dire qu'une hypothèse est acceptée (avec un certain risque d'erreur) ne signifie pas qu'elle est "vraie" mais seulement que les observations disponibles ne sont pas incompatibles avec elle et que l'on n'a pas de raison de lui préférer l'hypothèse contraire (Desrosières 1988). Par exemple, accepter H_0 signifie qu'il y a tout lieu de penser que le phénomène est régi par les mêmes lois dans les deux corpus et que les différences constatées entre les deux fréquences sont dues aux fluctuations propres à tout phénomène naturel.

Ce test paramétrique bilatéral est organisé de la manière suivante (nous suivons les procédures usuelles en sciences de l'ingénieur, voir par exemple : CISIA-CERESTA 1995 ou Harris et Stocker 1998).

En considérant H_0 (une même propension à l'œuvre chez les deux hommes), cette propension théorique commune à utiliser *pouvoir dire* (E_{i0}) et l'écart type théorique ($\sigma_{theo_{i0}}$) de cette variable seront estimés par :

$$(1) E_{i0} = \frac{n_{iC} + n_{iG}}{Nm_C + Nm_G} \text{ et } \sigma_{theo_{i0}} = \sqrt{E_{i0}(1 - E_{i0}) \left(\frac{1}{Nm_C} + \frac{1}{Nm_G} \right)}$$

Un intervalle d'acceptation (de H_0) est défini autour de E_{i0} dont les bornes sont fixées à $\pm t \sigma_{theo_{i0}}$ autour de E_{i0} (schéma ci-dessous). Avec $t = 1,96$ pour un risque d'erreur $\alpha = 0,05$; $t = 2,58$ pour $\alpha = 0,01$; $t = 3,29$ pour $\alpha = 0,001$, etc.

Tableau 8 Intervalle d'acceptation ou de rejet des hypothèses H_0 et H_1
(test paramétrique bilatéral)

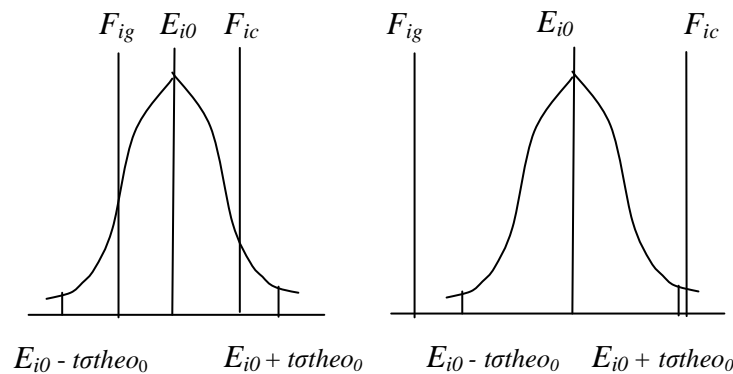


Schéma de gauche : $|F_{iC} - F_{iG}| < t \sigma_{theo_{i0}}$: H_0 est acceptée ; H_1 est rejetée (au risque d'erreur α).

Schéma de droite : $|F_{iC} - F_{iG}| > t \sigma_{theo_{i0}}$: H_0 est rejetée ; H_1 est acceptée (au risque d'erreur de α).

Remarque : ce test postule implicitement que E_{i0} est sensiblement à mi-chemin entre F_{iC} et F_{iG} , c'est-à-dire que Nm_C et Nm_G ne sont pas trop différents, ce qui n'est pas tout à fait le cas

ici. En cas de forte inégalité entre ces deux effectifs, il faut être prudent lorsque l'on s'approche des bornes de l'intervalle d'acceptation.

Voici le calcul sur les fréquences de *pouvoir dire* chez C. de Gaulle et J. Chirac :

$$E_{i0} = \frac{52 + 192}{4498 + 7114} = 0,0210128$$

$$\sigma_{theo_{i0}} = \sqrt{0,0210128 (1 - 0,0210128) \left(\frac{1}{4498} + \frac{1}{7114} \right)} = 0,0027322$$

$$|F_{iC} - F_{iG}| = 0,01543$$

$$1,96\sigma_{theo_{i0}} = 0,00536 < |F_{iC} - F_{iG}| \Rightarrow F_{iC} \neq F_{iG} \text{ (avec } \alpha = 0.05)$$

$$2,58\sigma_{theo_{i0}} = 0,00705 < |F_{iC} - F_{iG}| \Rightarrow F_{iC} \neq F_{iG} \text{ (avec } \alpha = 0.01)$$

(...)

$$4,89\sigma_{theo_{i0}} = 0,001540 < |F_{iC} - F_{iG}| \Rightarrow F_{iC} \approx F_{iG} \text{ (avec } \alpha = 0.000001)$$

Le seuil est atteint avec $\alpha = 0.000001$. Donc, avec moins de 1 chance d'erreur sur 100 000, on peut affirmer que J. Chirac présente une propension à employer *vouloir dire* significativement supérieure à C. de Gaulle.

L'opération est répétée en comparant chaque président avec les 4 autres. Les résultats sont résumés dans le tableau 9.

Tableau 9 Comparaison des densités de *vouloir dire* chez les cinq présidents considérés deux à deux (lecture horizontale)

→	Sarkozy	Pompidou	Mitterrand	De Gaulle
Chirac	++	++	~	++
de Gaulle	--	--	--	
Mitterrand	++	++		
Pompidou	~			

Le signe ~ indique que l'écart entre les deux fréquences n'est pas significatif (avec $\alpha = 0,05$), les signes ++ et -- indiquent que l'écart est significatif (en plus ou en moins) avec $\alpha = 0,01$. La lecture est horizontale. Par exemple la première case se lit ainsi : J. Chirac emploie significativement plus la modalité *vouloir dire* que N. Sarkozy (avec moins de 1% de chance de se tromper). Le test étant bilatéral, on en déduit que N. Sarkozy utilise significativement moins *vouloir dire* par rapport à J. Chirac.

Huit des dix comparaisons aboutissent à des écarts significatifs avec moins de 1% de chances d'erreur. Seules deux comparaisons conduisent à ne pas rejeter l'hypothèse nulle (fréquences non significativement différentes au seuil de 5%) : J. Chirac et F. Mitterrand ; G. Pompidou et N. Sarkozy.

Mais cette comparaison deux à deux, pour chacune des modalités est assez lourde et la présentation des résultats est impossible dans le cadre de cette communication. Pour pallier cet inconvénient, on propose de comparer chaque président à la moyenne des 4 autres. Dans le tableau 10 ci-dessous le test porte sur la fréquence d'un des auxiliaires chez l'un des présidents comparé aux quatre autres pris ensemble. Le rang est indiqué ainsi que, entre parenthèses, le sens et la valeur de α .

Tableau 10 Les principaux auxiliaires modaux chez les présidents de la République

	Chirac	De Gaulle	Mitterrand	Pompidou	Sarkozy
1 pouvoir	1 (--)	1 (++)	1(+)	1(++)	1(--)
2 devoir	2 (++)	2 (--)	3 (--)	2 (+)	3 (~)
3 vouloir	4 (+)	3 (--)	4 (~)	3 (-)	2 (++)
4 falloir	3 (++)	5 (--)	2 (++)	4 (--)	5 (--)
5 aller	5 (-)	4 (--)	5 (+)	6 (--)	4 (++)
6 faire	6 (-)	6 (++)	6 (--)	5 (++)	6 (~)
7 être	7 (-)	7 (++)	9 (--)	8 (~)	7 (+)
8 savoir	8 (--)	8 (++)	8 (-)	7 (+)	8 (-)
9 laisser	9 (--)	10 (~)	12 (--)	9 (~)	11 (--)
10entendre	12 (--)	11 (+)	7 (++)	12 (+)	12 (--)

Tous les présidents placent *pouvoir* en tête, mais pour cet auxiliaire, les écarts de densité sont toujours significatifs. Quant aux autres auxiliaires modaux, ils diffèrent assez sensiblement tant par le rang que par la fréquence. Les cases surlignées indiquent les préférences relatives de chaque président. Par exemple, J. Chirac utilise plus *devoir* par rapport à la moyenne des autres. Mayaffre (2004, p. 171-175) avait déjà noté cette caractéristique du discours de J. Chirac. Mais J. Chirac se singularise surtout par rapport aux autres par un sur-emploi très fort de *falloir* (qu'il place avant *vouloir*). Il partage cette préférence avec F. Mitterrand : c'est ce qui les singularise le mieux par rapport aux autres présidents. F. Mitterrand utilise beaucoup *entendre* comme synonyme de *vouloir* (Labbé 1990b). Quant à N. Sarkozy, outre la modalité de la volonté, il se singularise par un suremploi de la modalité du futur immédiat (*aller*). De Gaulle, comme Pompidou donnent la préférence à *pouvoir*, secondairement à *faire* et *savoir*.

En conclusion, tous les présidents utilisent les mêmes auxiliaires modaux – *pouvoir*, *devoir*, *falloir*, *vouloir*, *aller* car, au fond, ces auxiliaires sont indispensables au même titre que *avoir* et *être*... Mais de même que l'on peut faire un usage plus ou moins intense du récit ou du passif, on peut donner plus de poids relatif au possible, au probable, à la volonté, à l'obligation...

La même expérience est répétée sur les verbes compléments. On retrouve, encore amplifiées les différences significatives entre les présidents.

Ces tests statistiques démontrent que : *même si les locuteurs exercent des fonctions identiques*, dans un cadre contraignant comme celui des institutions de la Ve République, *ils font généralement des choix significativement différents en matière de modalités verbales*.

Comme indiqué ci-dessus, la théorie de l'énonciation propose de rassembler ces indices sous le terme de « tension ».

5. La tension

Faute d'une échelle standard comme celle qui a été étalonnée pour la distance intertextuelle (Labbé & Labbé 2001b), les valeurs présentées dans les colonnes de gauche du tableau 11 doivent être comparées entre elles, ce qui permet de classer les présidents selon l'intensité de la tension de leurs propos, puis de les comparer avec d'autres corpus.

Tableau 11. Indice de la tension énonciatrice dans les discours présidentiels (en pour mille)

	Densité des verbes		Densité pronoms personnels		Propension à modaliser	
	N (‰)	Echelle		Echelle	N (‰)	Echelle
De Gaulle	144,4	100	55,8	100	154,9	100
Pompidou	144,8	100	60,9	109	158,9	103
Mitterrand	171,2	119	78,5	141	168,2	109
Chirac	166,7	115	68,5	123	190,2	123
Sarkozy (président)	159,1	110	66,0	118	210,1	136
Présidentielle 2007	157,6	109	64,8	116	200,1	129

Parmi les cinq présidents, de Gaulle présente les 3 indices les plus faibles. Ces valeurs servent de base de comparaison (indice 100). Mitterrand emploie 19% de verbes en plus (un cinquième) et 41% de pronoms personnels de plus que de Gaulle. Chez J. Chirac, ces proportions sont + 15 % et +23%. Il y a une étroite corrélation entre la tension verbale et la personnalisation du propos mais les pronoms personnels amplifient toujours les mouvements du verbe.

En revanche, la propension à utiliser des modalités verbales semble relativement indépendante des deux autres indices. Par exemple, N. Sarkozy emploie nettement moins de verbes et de pronoms personnels que J. Chirac et F. Mitterrand, mais plus de modalités verbales (+50% par rapport à de Gaulle, +16% par rapport à Mitterrand et +5,3% par rapport à Chirac. Ce contraste important viendrait renforcer des choix particuliers en matière de communication (Labbé & Monière 2008b).

A titre de comparaison, la dernière ligne du tableau donne la performance moyenne des candidats à la présidentielle de 2007. On remarque un net excédent pour les modalités verbales. Toutefois, N. Sarkozy était l'un des quatre candidats à cette élection et ses propos représentant 30% de ce corpus, il est normal que les indicateurs ne soient pas trop éloignés de ceux que l'on enregistre à propos de sa performance présidentielle.

Deuxième question : les présidents sont-ils singuliers ? Faute d'une échelle standardisée, on utilise la moyenne de leurs discours pour la comparer avec d'autres corpus.

On cherche notamment à expliquer pourquoi la propension à former des modalités verbales ne cesse d'augmenter suivant l'ordre chronologique (dernière colonne du tableau, NB : les présidents sont rangés par ordre chronologique).

Deux explications (non contradictoires) sont à tester. D'une part, les propos tenus à la radio-télévision sont de moins en moins formels, de plus en plus proches de l'oral et ceci expliquerait l'augmentation de la tension. D'autre part, l'évolution de la fonction présidentielle sous la Ve République concentre de plus en plus le pouvoir au niveau du chef de l'Etat, ce qui se traduirait par une personnalisation et une tension croissante dans les propos présidentiels.

Pour tester la première explication, on utilisera successivement les œuvres littéraires puis les corpus oraux présents dans la bibliothèque électronique.

La littérature française

Les corpus utilisés pour cette expérience sont présentés en annexe 1. Les participants aux Journées de l'ERLA ont déjà fait connaissance avec certains d'entre eux (par exemple, Labbé & Labbé 2007, Labbé & Labbé 2009). Dans le tableau 12, la même base est utilisée pour permettre la comparaison avec le discours politique mais d'autres études seraient évidemment possibles pour révéler la singularité de chacun des auteurs, des genres et des époques.

Tableau 12 Indices de la tension énonciatrice dans la littérature française

	Densité des verbes		Propension à former des modalités		Densité pronoms personnels	
	N (%)	Echelle*	N (%)	Echelle*	N (%)	Echelle*
Littérature totale	167,8	107	148,4	84	91,5	139
Flaubert	156,1	99	107,5	61	79,4	120
Hugo	160,7	102	120,8	68	90,2	137
Le Clézio	158,9	101	121,6	69	76,6	116
Maupassant	165,9	106	132,9	75	96,0	146
Stendhal	166,5	106	167,7	95	85,6	130

*100 = moyenne des présidents français

La propension à utiliser les verbes semble assez peu différente et stable suivant les auteurs. En revanche, la littérature utilise plus de pronoms personnels et moins de modalités verbales. Ce dernier indice est sensiblement différent suivant les auteurs. Flaubert, Hugo ou Le Clézio sont beaucoup plus sobres que la moyenne. A l'inverse, les œuvres de Stendhal sont nettement plus tendues. Cette propension révèle donc bien le style de chaque auteur. De plus, chacun a ses modalités préférées qui le singularise par rapport aux autres (annexe 3). Ici le classement et les densités varient plus nettement encore que dans le discours présidentiel.

En tenant compte de ce que Stendhal est le plus ancien et Le Clézio notre contemporain, il apparaît qu'il n'y a aucune augmentation des indices dans le temps et, spécialement, de la propension à utiliser les verbes pour former des modalités. Cette conclusion n'est pas modifiée par l'introduction d'auteurs plus récents comme Camus, Gary, Malraux, Proust (également présents dans la bibliothèque électronique).

En conclusion, par rapport au français littéraire, les présidents français se singularisent par une moindre personnalisation et une plus forte propension à utiliser les modalités verbales. S'agit-il de caractéristiques propres au discours politique contemporain ou aux seuls présidents ? L'examen d'autres corpus permet de répondre.

Les déclarations gouvernementales

Trois corpus ont été constitués : les discours des Premiers ministres québécois, canadiens et français (annexe 1, Labbé & Monière 2003). Au Canada et au Québec, chaque session parlementaire (en général annuelle) est ouverte par un "discours du Trône", écrit par le Premier ministre, qui présente les grandes lignes de l'action gouvernementale et des projets législatifs. En France, l'équivalent est le discours d'investiture du président du Conseil (IVe République) puis la déclaration de politique générale du Premier ministre (Ve République). La moyenne des présidents français fournit à nouveau l'étalon de comparaison (tableau 13).

Tableau 13 Comparaison des indices de tension dans les déclarations gouvernementales française (1945-2007), québécoises (1867-2008) et canadiennes (1945-2008)

	Densité des verbes		Propension à former des modalités		Densité pronoms personnels	
	(%)	Echelle*	(%)	Echelle*	N (%)	Echelle*
P. ministres français	133,8	85	201,9	114	42,0	64
P. ministres québécois	128,1	81	164,0	92	39,5	60
P. ministres canadiens	118,9	76	113,8	65	28,4	43

*100 = moyenne des présidents français

Dans les trois cas, les discours sont relativement dépersonnalisés et comportent moins de verbes, du moins si l'on prend comme base de comparaison la moyenne des présidents français. En revanche, la propension à combiner les verbes pour former des modalités tranche assez nettement. Chez les Premiers ministres français, elle est supérieure à celle de la moyenne des présidents et égale à celle de N. Sarkozy. Les discours des premiers ministres français sont donc, de ce point de vue, marqué par une forte tension. Comme ce trait se retrouve, peu ou prou, chez tous les Premiers ministres, il ne s'agit pas d'une caractéristique individuelle mais d'un trait propre à ce type de discours.

En fait, les traditions politiques ne sont pas les mêmes. Dans le régime parlementaire à l'anglo-saxonne, le premier ministre n'exprime pas une volonté personnelle mais celle d'une équipe et d'une majorité, du moins ses propos doivent-ils respecter cette épure. Les premiers ministres canadiens accusent encore le trait par rapport à leurs homologues québécois qui sont plus proches de la tradition française.

Il faut aussi noter que les langues de travail ne sont pas les mêmes. A Ottawa, même si les deux langues sont officielles, le cabinet travaille en anglais et ses textes sont traduits en français. Dès lors, il faudrait étudier les verbes modaux anglais pour savoir si leur fréquence est comparable à celle qu'ils ont en français...

Le français oral

Il reste à tester l'hypothèse d'une oralité grandissante dans les propos présidentiels.

La comparaison porte sur 7 corpus oraux comportant au total 322 locuteurs (annexe 1). Cet ensemble a déjà présenté aux participants aux Journées de l'ERLA (Labbé 2003).

Tableau 14 Indices de la tension énonciatrice dans le français oral

	Densité des verbes		Propension à utiliser des modalités		Densité pronoms personnels	
	N (%)	Echelle*	N (%)	Echelle*	N (%)	Echelle*
Français oral	193,2	123	151,4	86	104,7	159

*100 = moyenne des présidents français

Le français oral utilise plus de verbes (+23%) et surtout plus de pronoms personnels (+59%). Ces caractéristiques étaient déjà connues. Même si les derniers présidents tendent à tenir des propos apparemment plus spontanés qu'autrefois, ce sont des discours soigneusement préparés dans lesquels les modalités verbales tiennent une place plus grande que dans l'oral spontané, comme dans la plupart des textes écrits présents dans notre bibliothèque électronique. *La forte propension à utiliser des modalités verbales est donc une caractéristique propre au discours politique français.*

Un dernier indice confirme cette conclusion : les auxiliaires modaux de l'oral ne sont pas tout à fait ceux de l'écrit (tableau 15).

Les auxiliaires sur-employés à l'oral sont : *aller, falloir, vouloir, venir, aimer*. Ces modalités verbales sont un des multiples éléments qui donnent au français oral une teinte singulière très éloignée du français écrit, teinte qu'on ne trouve pas dans les propos des hommes politiques, même quand ces propos semblent spontanés.

Tableau 15 Les principaux auxiliaires modaux dans le français oral

Rang et Auxiliaire	Effectif en position d'auxiliaire	Effectif total	Proportion en position d'auxiliaire	Nombre de combinaisons différentes
1 pouvoir	8695	10087	86,2	789
2 aller	8139	12078	67,4	771
3 falloir	4388	7604	57,7	609
4 vouloir	3672	6481	56,7	427
5 devoir	2845	3193	89,1	411
6 faire	2308	24345	9,5	367
7 venir	791	3248	24,4	178
8 savoir	653	9921	6,6	141
9 être	405	104213	0,4	177
10 aimer	386	1126	34,3	110
11 entendre	268	1218	22,0	16
12 laisser	241	1114	21,6	78
13 préférer	196	371	52,8	68
14 avoir	155	85565	0,2	95
15 voir	141	7221	2,0	69
16 valoir	103	343	30,0	55
17 penser	98	5493	1,8	36
18 souhaiter	62	198	31,3	31
19 dire	57	17512	0,3	40
20 oser	51	74	68,9	19

Conclusions

1. Importance du phénomène

Le groupe verbal associant un auxiliaire modal avec un complément à l'infinitif est un procédé extrêmement courant en français, au moins aussi fréquent que les constructions associant un participe passé précédé de *avoir* ou *être*. Ces modalités verbales sont pourtant oubliées dans les grammaires et peu mentionnées dans les manuels d'enseignement du français. Etant donné l'identité des mécanismes, tous ces syntagmes verbaux gagneraient à être analysés et enseignés ensemble.

2. Petit nombre d'auxiliaires modaux

En théorie les auxiliaires modaux sont en nombre illimité. En pratique, la liste des modalités usuelles comporte moins d'une vingtaine de verbes. Les principaux auxiliaires servent à exprimer la nécessité (*falloir*), l'obligation (*devoir*), la probabilité ou le souhait – *devoir*, *souhaiter* –, la possibilité (*pouvoir*), la connaissance (*savoir*), la volonté (*vouloir*). Ils sont associés de manière privilégiée à certains verbes d'action, d'état, de possession, de la pensée, de la communication ou de l'action.

3. *Aller* et *venir*

Les verbes *aller* et, secondairement *venir*, servent d'auxiliaires de temps et, à l'oral, ils tendent à se substituer aux passés et au futur, car ils sont plus simples d'emploi et permettent souvent d'éviter la "concordance des temps", en plaçant toute la phrase au présent de narration. Ces deux auxiliaires modaux situent l'action décrite par le complément, hors du présent de l'énonciation mais dans son voisinage plus ou moins immédiat. Avec *Aller* l'action commence immédiatement ou dans un futur proche du moment où se situe l'énonciation ; avec *venir* elle s'étend et se déroule dans un passé proche et elle peut s'être achevée juste avant le moment où se situe l'énonciation.

4. Variations individuelles importantes

La densité d'emploi de ces procédés peut varier de façon importante selon les genres et selon les locuteurs, leurs stratégies de communication et leurs choix stylistiques. De plus, dans un genre donné, chaque locuteur a ses constructions préférées qui le distinguent de tous les autres. A condition que les corpus aient une étendue suffisante, les modalités verbales sont donc un moyen d'identifier les auteurs de textes inconnus ou d'origine douteuse (Labbé & Monière 2006, Labbé 2009).

Enfin, rappelons qu'une étude comme celle-ci nécessite de vastes corpus dans lesquels chaque mot est associé à sa graphie standard, son entrée de dictionnaire et sa catégorie grammaticale. Ces études nécessitent également des procédures automatisées de recherche et des calculs statistiques soigneusement étalonnés. Nous espérons avoir suggéré combien l'étude et l'enseignement du français pourraient s'enrichir grâce à ces outils de la science moderne.

Références

- Arrivé Michel, Gadet Françoise, Galmiche Michel (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Benveniste Emile (1965), "Structure des relations d'auxiliarité", *Problèmes de linguistique générale* 2. Paris, Gallimard (Tel), 1980, p. 177-193.
- Benveniste Emile (1970), "L'appareil formel de l'énonciation", *Problèmes de linguistique générale* 2. Paris, Gallimard (Tel), 1980, p. 78-88.
- Berger Guy, Leselbaum Nelly dir. (2002), *La prévention des toxicomanies en milieu scolaire : éléments pour une évaluation*, Montpellier, CNDP.
- Bergeron Jean-Guy, Labbé Dominique (2000), "L'évaluation de la négociation raisonnée par les acteurs. Une analyse lexicométrique", (Congrès de l'AISLF, juillet 2000) Reproduit dans Bernier C. et Al, *Formation, relations professionnelles à l'heure de la société-monde*, Paris-Québec, L'Harmattan - Les Presses de l'Université Laval, 2002, p 239-252.
- Blanche-Benveniste Claire & Al. (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Charaudeau Patrick (1992). "La modalisation et les modalités énonciatives", *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, p. 569-629.
- CISIA-CERESTA (1995), *Aide-mémoire statistique*. Saint-Mandé, CISIA-CERESTA.
- Desrosières A. (1988). *La partie pour le tout : comment généraliser ? Cinq contributions à l'histoire de la statistique*. Paris, Economica.
- Dubois (1969). "Énoncé et énonciation". *Langages*, 13, p 100-110.
- Engel Arthur (1990), *Les certitudes du hasard*, Lyon, Aleas.
- Gosselin Laurent (2010), "Entre lexicologie et grammaire : les périphrases aspectuelles du français", *Cahiers de lexicologie*, 2010-1, 96, p 67-95.
- Gross Maurice (1999), "Sur la définition d'auxiliaire du verbe", *Langages*, 135, p 8-21.
- Harris John-W. & Stocker Horst (1998), *Handbook of Mathematics and Computational Science*, New York-Berlin, Springer.
- Kerbrat-Orrecchioni Catherine (1981), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris, A. Colin.
- Labbé Cyril & Labbé Dominique (2001a). "Discrimination et classement au sein d'un groupe d'entretiens. Le cas du confort électrique". *Communication aux journées d'études du CIDSP*. Grenoble : 9 mars 2001.
- Labbé Cyril & Labbé Dominique (2001b). "Inter-Textual Distance and Authorship Attribution Corneille and Molière". *Journal of Quantitative Linguistics*. 8-3, December 2001, p. 213-231.
- Labbé Cyril et Labbé Dominique (2006), "La diachronie dans le discours politique. Le général de Gaulle", in Banks David, *Aspects diachroniques du texte de spécialité*, Paris,

- l'Harmattan, 2010, p. 129-148. Publié dans Banks David (Ed). *Aspects diachroniques du texte de spécialité*, Paris, l'Harmattan, 2010, p. 129-148.
- Labbé Cyril & Labbé Dominique (2007) : « Baudelaire, Rimbaud et Verlaine », VIIIe journées de l'ERLA, *Aspects linguistiques du texte poétique*, Brest 16-17 novembre 2007.
- Labbé Cyril et Labbé Dominique (2009) : "Existe-t-il un genre épistolaire ? Hugo, Flaubert et Maupassant". *Communication aux Xe Journées de l'ERLA*. Brest : 20-21 novembre 2009.
- Labbé Dominique (1981). "Moi et l'autre. Le débat Giscard d'Estaing Mitterrand". *Revue française de science politique*. XXXI-5-6, Octobre-décembre 1981, p. 951-981.
- Labbé Dominique (1990a). *Normes de saisie et de dépouillement des textes politiques*. *Cahier du CERAT n° 7*. Grenoble : CERAT-IEP, avril 1990.
- Labbé Dominique (1990b), *Le vocabulaire de François Mitterrand*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Labbé Dominique (2001), "Normalisation et lemmatisation d'une question ouverte. Les femmes face au changement familial", *Journal de la Société Française de Statistique*, 142-4, décembre 2001.
- Labbé Dominique (2002a), *Analyse des représentations du confort électrique à partir d'un corpus d'entretiens*, Rapport pour le GREEST-EDF, Grenoble, CERAT, juin 2002.
- Labbé Dominique (2002b), "Le général de Gaulle en campagne", Communication aux IIIe Journées de l'ERLA, Brest, 15-16 novembre 2002. Reproduit dans Banks David (éd.), *Aspects linguistiques du texte de propagande*, Paris, l'Harmattan, 2005, p. 213-233.
- Labbé Dominique (2003) : « Coordination et subordination en français oral », IVe journées de l'ERLA, Brest 14-15 novembre 2003. Reproduit dans Banks David (éd.), *La coordination et la subordination dans le texte de spécialité*, Paris, L'Harmattan, 2007, 161-182.
- Labbé Dominique (2009), *Qui a écrit Tartuffe ?* Montréal : Monière et Wollank. Réédition : *Si deux et deux sont quatre Molière n'a pas écrit Don Juan*, Paris, Max Milo.
- Labbé Dominique et Monière Denis (2003), *Le vocabulaire gouvernemental. Canada, Québec, France (1945-2000)*. Paris : Champion.
- Labbé Dominique & Monière Denis (2006). "L'influence des plumes de l'ombre sur les discours des politiciens". In Condé Claude et Viprey Jean-Marie. *Actes des 8e Journées internationales d'Analyse des données textuelles*. Besançon, II, p. 687-696.
- Labbé Dominique & Monière Denis (2008a). *Les mots qui nous gouvernent*. Montréal : Monière-Wollank Editeurs.
- Labbé Dominique & Monière Denis (2008b). "Des mots pour des voix : 132 discours pour devenir président de la République française". *Revue Française de Science Politique*. 58, 3, p. 433-455.
- Lamiroy Béatrice (1999). "Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation". *Langages*, 135, p. 33-45.
- Le Goffic Pierre (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Mayaffre Damon (2004). *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Ve République*. Paris, Champion.
- Pibarot André & Labbé Dominique (1998), "Les syntagmes répétés dans l'analyse des commentaires libres", in Mellet Sylvie (ed), *4e Journées d'analyse des données textuelles*, Nice, 1998, p 507-516.
- Pionchon S. (2001), *Les Françaises et la politique*, Thèse pour le doctorat de science politique, Institut d'Etude Politique, Grenoble.
- Wagner Robert-Léon & Pinchon Jacqueline (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

Annexe I. Les corpus

(Tous les corpus utilisés ont fait l'objet d'une présentation. La plupart de ces textes sont accessibles en ligne. Voir en bibliographie les références correspondantes)

Le discours politique

(Labbé : 1990b, 2002b ; Labbé & Labbé 2006 ; Labbé&Monière 2003, 2006, 2008a et 2008b)

Présidents français	Dates	N discours	N mots	Vocables
de Gaulle	1958-1969	79	201 927	6 556
Pompidou*	1969-1974	122	216 809	7 656
Mitterrand	1981-1988	68	305 217	7 751
Chirac	1995-2007	81	224 326	6 393
Sarkozy	2007	56	182 326	7 226
Total présidents		406	1 130 605	15 125
Présidentielle**	2007	132	809 384	13 654
Premiers ministres français**	1945-2007	51	282 519	7 808
Premiers ministres québécois**	1967-2009	1135	2 917 896	23765
Premiers ministres canadiens**	1945-2008	50	167 702	5 698
Total Premiers ministres		1 236	3 368 117	

- Corpus remis par D. Mayaffre ** Corpus constitué en collaboration avec D. Monière

La littérature française (Labbé & Labbé : 2001b, 2007, 2009 ; Labbé 2009)

Période	N textes	Nmots	Vocables
XVIIe	90	1 295 868	11 059
XVIIIe	71	822 713	14 958
XIXe	271	3 360 612	37 013
XXe	110	1 812 760	27 958
Total	541	7 291 953	49 643

Le français oral

Les Français(es) et la politique (Pionchon 2001) :

32 entretiens : 345 752 mots, 6 540 vocables différents

La négociation raisonnée au Québec (Bergeron & Labbé, 2000) :

61 entretiens : 409 225 mots, 6 591 vocables différents

La prévention des toxicomanies en milieu scolaire (Berger & Leselbaum 2002) :

15 entretiens : 92 992 mots, 4 255 vocables différents

Confort électrique EDF réalisé par les sociologues du Grets en six enquêtes (Labbé & Labbé, 2001 ; Labbé, 2002a) : 201 entretiens : 1 270 307 mots, 10 904 vocables différents

Questions ouvertes dans un sondage auprès des femmes divorcées réalisé par l'INED (Labbé, 2001) : 3000 enquêtés : 56 107 mots, 2 786 vocables différents

Questions ouvertes dans un sondage auprès des citoyens belges sur la droite et la gauche : 1000 enquêtés : 22 294 mots, 1 706 vocables différents

Divers :

6 entretiens : 115 494 mots, 4 922 vocables différents

Total transcriptions de l'oral :

322 entretiens et deux sondages : 2 264 498 mots, 16 809 vocables différents

Annexe 2 Les modalités verbales les plus usuelles des présidents de la République

Rang	De Gaulle		Pompidou		Mitterrand		Chirac		Sarkozy	
	Syntagmes	F (‰)	Syntagmes	F (‰)	Syntagmes	F (‰)	Syntagmes	F (‰)	Syntagmes	F (‰)
1	pouvoir être	13,6	devoir être	13,1	vouloir dire	13,9	devoir être	22,8	devoir être	19,5
2	devoir être	10,0	pouvoir être	11,3	pouvoir être	11,0	vouloir dire	17,1	pouvoir être	12,6
3	vouloir dire	5,2	vouloir dire	9,1	devoir être	10,1	pouvoir être	13,5	vouloir dire	10,9
4	pouvoir avoir	3,1	pouvoir avoir	3,9	pouvoir avoir	3,3	pouvoir dire	7,5	pouvoir avoir	4,9
5	pouvoir dire	4,6	pouvoir dire	5,0	pouvoir dire	8,9	falloir faire	7,2	pouvoir dire	3
6	pouvoir faire	4,6	pouvoir faire	4,2	pouvoir faire	5,0	pouvoir faire	7,1	pouvoir faire	6,1
7	devoir avoir	1,7	devoir avoir	2,0	falloir faire	2,8	devoir faire	4,4	vouloir faire	2,9
8	être dire	1,6	pouvoir imaginer	1,8	devoir faire	2,5	vouloir faire	4,2	aller faire	2,9
9	pouvoir penser	1,6	devoir permettre	1,6	aller faire	2,3	pouvoir avoir	3,3	devoir faire	2,7
10	vouloir faire	1,6	être dire	1,6	devoir avoir	2,0	devoir avoir	3	devoir avoir	2,6
11	aller être	1,5	devoir dire	1,5	aller dire	2,0	aller être	2,9	falloir faire	2,5
12	falloir faire	1,5	vouloir faire	1,4	falloir dire	2,0	aller dire	2,9	vouloir être	2,3
13	aller répondre	1,4	devoir faire	1,3	vouloir faire	1,9	oser dire	2,5	falloir aller	2,2
14	devoir dire	1,3	croire pouvoir	1,2	devoir dire	1,9	pouvoir imaginer	2,3	aller chercher	2
15	pouvoir imaginer	1,3	faire entendre	1,0	falloir avoir	1,4	falloir avoir	2,1	vouloir mettre	2
16	croire devoir	1,2	falloir faire	1,0	falloir être	1,2	falloir être	2	pouvoir continuer	1,9
17	devoir faire	1,2	pouvoir nier	1,0	devoir pouvoir	1,1	pouvoir comprendre	1,8	venir dire	1,9
18	falloir dire	1,1	pouvoir assurer	0,9	pouvoir aller	1,1	devoir dire	1,7	vouloir prendre	1,9
19	pouvoir croire	1,1	laisser aller	0,9	pouvoir disposer	1,1	aller faire	1,3	devoir pouvoir	1,8
20	savoir être	1,1	aller être	0,8	pouvoir parler	1,1	falloir donner	1,2	falloir avoir	1,8
		60,3		64,6		76,6		110,8		88,4

Annexe 3 Modalités verbales les plus usuelles en littérature

Rang	Total littérature		Stendhal		Hugo		Flaubert		Maupassant	
	Syntagmes	Fréquence	Syntagmes	Fréquence	Syntagmes	Fréquence	Syntagmes	Fréquence	Syntagmes	Fréquence
1	pouvoir être	4,2	pouvoir être	6,2	pouvoir être	4,4	devoir être	2,2	devoir être	2,9
2	devoir être	3,3	pouvoir faire	3,8	devoir être	3,5	vouloir faire	2,0	aller faire	2,5
3	pouvoir faire	3,3	devoir être	2,5	vouloir être	2,5	pouvoir être	1,3	aller voir	2,3
4	vouloir dire	2,3	pouvoir avoir	2,3	pouvoir faire	2,2	aller voir	1,3	pouvoir faire	2,3
5	aller faire	1,9	aller être	2,2	pouvoir dire	2,0	aller chercher	1,2	aller chercher	1,9
6	vouloir faire	1,9	pouvoir dire	2,2	vouloir faire	1,8	vouloir dire	1,2	pouvoir être	1,8
7	pouvoir dire	1,8	aller faire	2,1	vouloir dire	1,7	laisser voir	1,2	vouloir faire	1,4
8	pouvoir voir	1,7	pouvoir trouver	1,7	venir voir	1,4	pouvoir faire	1,1	pouvoir dire	1,4
9	aller voir	1,7	faire appeler	1,6	pouvoir avoir	1,4	faire venir	1,1	vouloir dire	1,1
10	pouvoir avoir	1,4	pouvoir voir	1,6	aller voir	1,3	aller faire	1,1	venir voir	1,0
11	vouloir être	1,4	vouloir faire	1,6	pouvoir voir	1,3	venir voir	1,0	faire passer	1,0
12	devoir faire	1,3	vouloir dire	1,6	aller faire	1,3	laisser tomber	1,0	devoir faire	1,0
13	aller chercher	1,2	aller voir	1,3	vouloir voir	1,1	pouvoir avoir	0,9	vouloir voir	1,0
14	faire voir	1,2	vouloir être	1,2	aller être	1,1	aller prendre	0,9	vouloir être	1,0
15	vouloir voir	1,1	aller chercher	1,2	faire faire	1,1	aller venir	0,9	laisser tomber	1,0
16	devoir avoir	1,1	aller passer	1,2	aller chercher	1,0	croire voir	0,8	aller passer	0,9
17	venir voir	1,0	faire entendre	1,2	devoir avoir	0,9	vouloir savoir	0,8	pouvoir avoir	0,9
18	falloir faire	1,0	pouvoir parler	1,2	laisser faire	0,8	vouloir voir	0,7	aller trouver	0,9
19	aller être	0,9	vouloir donner	1,1	pouvoir donner	0,8	pouvoir voir	0,7	faire venir	0,9
20	pouvoir trouver	0,8	faire venir	1,1	pouvoir écrire	0,7	devoir faire	0,7	sembler avoir	0,9
		34,5		38,9		32,3		22,1		28,1